

MGR JEAN LANGEVIN, 1^{ER} ÉVÊQUE DE RIMOUSKI (1867-1891)

Résumé

Le premier évêque de Rimouski est né à Québec le 22 septembre 1821. Il a acquis de l'expérience en pastorale et en éducation comme professeur au Séminaire de Québec, curé de Sainte-Claire et de Beauport et principal de l'École normale Laval. Élu le 15 janvier 1867 comme évêque du nouveau diocèse de Rimouski, il est ordonné évêque à Québec et arrive à Rimouski le 1^{er} mai suivant. Sa démission est acceptée le 15 janvier 1891 et il meurt à 70 ans le 26 janvier 1892. Il est inhumé dans le chœur de la cathédrale et ses restes ont été transportés au cimetière de Rimouski en 1967.

Mgr Jean Langevin

Le territoire du nouveau diocèse de Rimouski est immense et comprend : la rive nord du Saint-Laurent (appelée aussi la côte du Labrador) de la rivière Portneuf à Blanc-Sablon; sur la rive Sud, le district de Gaspé (la Gaspésie) et celui de Rimouski moins trois paroisses (Saint-Patrice de Rivière-du-Loup, Notre-Dame-du-Portage et Saint-Antonin) Les distances considérables, l'augmentation de la population et l'évolution socio-économique entraînent le détachement de la côte Nord en 1882 (préfecture du Golfe Saint-Laurent) et de la Gaspésie en 1922 (diocèse de Gaspé).

En 1867, la population, très dispersées, comprend 45 000 catholiques (sur 60 000 habitants), répartis dans 32 paroisses et une quinzaine de missions desservies par 46 prêtres.

Cet immense territoire est pauvre en moyens de communication et on ne peut atteindre certaines localités que par voie maritime. (L'évêque arrive par bateau en 1867) Le développement de la voirie et l'arrivée du chemin de fer à Rimouski en 1873 amélioreront graduellement la situation.

L'organisation du diocèse

« En un mot tout [est] à créer et cela sans moyens humains ». (Mgr Langevin)

L'évêque exagère un peu, car plusieurs institutions existent déjà, mais il reste que la mise en place d'un nouveau diocèse est exigeante à tous points de vue et l'évêque va y consacrer beaucoup d'énergie.

I – Dans la ville épiscopale

Mgr Langevin a l'avantage de ne pas avoir à construire une cathédrale : l'église de la paroisse Saint-Germain de Rimouski, ouverte au culte en 1862, va devenir sa cathédrale, l'église-mère de toutes les églises du diocèse. En revanche, pour se loger, il doit construire en 1869 un évêché attenant au presbytère de la paroisse. Les loustics l'appellent « l'arche de Zoé (un des frères de l'évêque) ».

Pour la formation du clergé, essentielle dans un diocèse, Mgr Langevin peut compter sur une jeune institution : le Collège industriel ouvert en 1854 qui enseigne le latin depuis 1863. Il en fait son séminaire diocésain (petit et grand séminaire) en 1870. Ses locaux situés dans l'ancienne église paroissiale sont trop exigus et l'évêque entreprend la construction d'un nouvel édifice inauguré

pompeusement en 1876. Tous les diocésains sont appelés (obligés ?) à contribuer financièrement au financement des deux institutions (évêché et séminaire) grâce à la célèbre Œuvre des quinze petits sous, complété par une loterie. Comble de malheur, cette fierté de l'évêque est rasée par les flammes en 1881; le séminaire s'installe dans le couvent voisin des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame en 1882. Du Séminaire, Mgr Langevin a fait une œuvre privilégiée, y étant très actif à titre de supérieur (1867-1882, 1883-1885) et de professeur et y intéressant son frère grand vicaire Edmond.

Cette institution, qui lui coûte de l'argent et un personnel enseignant, lui fournit 105 nouveaux prêtres jusqu'en 1891, si bien que le diocèse est autosuffisant au cours des années 1880 et compte environ 110 prêtres à la fin de l'épiscopat de Mgr Langevin.

L'administration diocésaine est simplifiée et repose en grande partie sur le grand vicaire ou vicaire général Edmond Langevin, frère de l'évêque, un bon théologien, un humaniste cultivé et un homme expérimenté. Un conseil particulier de cinq membres les appuie, lui et l'évêque, avant la création d'un chapitre de chanoines en 1877. Des archiprêtres ou vicaires forains secondent aussi l'évêque dans leur arrondissement ou district;

Enfin, les prêtres eux-mêmes appelés à collaborer à l'occasion de trois synodes (1870, 1879, 1889). Malgré tout cela, certains reprochent à Mgr Langevin de ne faire « que ce qu'il voulait », ce qui n'est pas totalement faux.

II- Les paroisses

Au cœur de la vie religieuse se trouve la paroisse, l'institution -clé de l'encadrement des fidèles où la famille trouve un élargissement naturel et où le curé exerce, en plus de son autorité religieuse, une paternité socio-économique, tantôt contestée, tantôt admirée, toujours reconnue. Mgr Langevin en reconnaît l'importance et, dans la mesure du possible, il répond aux désirs de ses diocésains quand ils lui demandent les services d'un missionnaire, puis d'un curé résidant avant l'érection canonique d'une paroisse.

Aux 16 paroisses qui existent à son arrivée (limites actuelles), l'évêque en ajoutent 29 nouvelles. Elles se situent de plus en plus à l'intérieur des terres et notamment dans les vallées de la Matapédia et du Témiscouata. De nombreuses missions sont aussi ouvertes

Avec la multiplication des paroisses et des missions, le diocèse devient un vaste chantier de construction et de rénovation d'édifices religieux (églises, chapelles, presbytères). Mgr Langevin garde un œil vigilant sur ces activités et règle au besoin les litiges (les fameuses querelles d'emplacement ou de partage des coûts).

À la tête de leur paroisse, les curés sont impliqués dans ces travaux, mais leur tâche la plus importante est d'enseigner leur peuple. Ils le font de diverses manières, particulièrement par la prédication des dimanches et fêtes. Le sermon développe les grandes vérités de la foi et de la morale; le prône, plus écouté, est plus concret et touche davantage le vécu des gens. Pour compléter cet enseignement qui peut devenir monotone – tous les curés ne sont pas des Bossuet ! – on fait appel à un prédicateur extérieur – un confrère « éloquent », un religieux spécialisé – à l'occasion par exemple des Quarante-Heures ou d'une retraite paroissiale. Mgr Langevin donne cette directive : « Cette prédication doit être claire,

courte, mise à la portée des auditeurs, bien préparée, et dans un langage correct. Elle doit porter sur ce que les fidèles doivent savoir pour se sauver, les vices qu'il leur faut éviter, et les vertus qu'ils ont à pratiquer ».

Pour compléter et accumuler des mérites (indulgences), les curés proposent sous l'instigation de l'évêque. Un grand nombre d'association religieuse : la Société de la croix pour lutter contre l'intempérance; la Société de la Sainte-Famille pour les mères de famille la Société de Saint-Joachim pour les pères de famille (peu répandue); la Congrégation des enfants de Marie « réservée exclusivement aux personnes du sexe non mariées »; la Société de Saint-Joseph pour les jeunes gens Il faut ajouter, entre autres, l'Œuvre de la propagation de la foi pour les missions (comme le diocèse peut conserver une partie des dons, Mgr Langevin insiste sur son importance); l'Œuvre de Saint-François de Sales pour « le soutien des écoles, la dissémination des bons livres, les retraites et missions et l'ornementation des chapelles » dans le diocèse »; la Sainte-Enfance qui vise la participation des enfants. Et plusieurs associations pieuses.

Mais la base de l'enseignement religieux est le catéchisme qui se fait à l'église, particulièrement à l'occasion de la première communion (enfants de 10-11 ans), dans les familles (il s'agit tout au plus de répétitions) et d'abord et avant tout à l'école. D'où les efforts de Mgr Langevin dans le domaine de l'éducation.

L'éducation : l'œuvre par excellence

Éducateur chevronné et expert en pédagogie, Mgr Langevin profite de sa compétence pour faire de l'éducation son projet prioritaire.

Dans ce domaine aussi tout est à faire ou presque. En 1867, il y a 180 écoles dans l'immense territoire. Quatre d'entre elles sont tenues par des religieuses : à Rimouski, les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame (1855); à Cacouna, les Sœurs de la Charité de Québec (1857); à Trois-Pistoles, les Sœurs de Jésus-Marie (1863); à Carleton, les Sœurs de la Charité de Québec (1867). La majorité des 176 autres sont dirigées par des maîtresses peu compétentes qui n'ont que peu ou pas de formation. Peu d'institutrices diplômées consentent à venir enseigner dans les « petites écoles » d'une région aussi éloignée. Bien plus, la population elle-même ne comprend pas beaucoup l'utilité de l'instruction et appuie mal les autorités scolaires; les parents retirent leurs enfants de l'école pour des raisons parfois futiles.

Mgr Langevin s'attelle à la tâche de corriger la situation. Lui-même profite de la visite pastorale des paroisses pour inspirer les écoles et faire des commentaires et suggestions appropriées. Il demande à ses curés de s'impliquer dans les commissions scolaires et de tout mettre en œuvre pour développer un vrai réseau d'enseignement. Mais son plus grand objectif est de former dans la région des diplômées pour diriger les écoles du diocèse. Il demande en vain la création d'une école normale à Rimouski. Pour compenser, il autorise en 1874 Louise Turgeon à vivre en commun avec quelques compagnes pour voir « quels moyens elles auraient de contribuer à l'instruction des enfants pauvres dans les campagnes ». Elles ne constituent pas une « communauté régulière », mais n'en prennent pas moins le nom de Sœurs des petites écoles. C'est cependant Élisabeth Turgeon, arrivée en 1875 qui, malgré la répugnance de l'évêque à fonder une nouvelle communauté, implante la communauté du même nom dont elle sera la

première supérieure. Elle et ses compagnes proposent un nouveau style de communauté enseignante (elles n'ont pas de couvent dans les régions excentriques) que l'évêque accepte difficilement. La pauvreté des moyens et les relations tendues avec l'évêque expliquent probablement que de 1875 à 1892 elles ne sont présentes qu'en six paroisses du diocèse actuel (Rimouski, 1875; Saint-Gabriel, 1880; Saint-Anaclet, 1883; Sainte-Luce, 1884; Mont-Joli, 1888; Baie-des-Sables, 1890.

Une seule autre communauté enseignante s'ajoute, les Sœurs du Bon-Pasteur de Québec qui ouvrent un couvent à Matane en 1883. À Rimouski, les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame quittent en 1882 et leur œuvre est reprise par les Sœurs de la Charité de Québec déjà présentes depuis 1871.

Quant aux garçons, les efforts sont concentrés sur le Petit Séminaire de Rimouski et aucune communauté de frères enseignants ne s'implante dans le diocèse.

Une Église incarnée

Dès son arrivée, Mgr définit son diocèse comme « une grande famille » pour qui il a « une affection paternelle » : « Aimer vos âmes, travailler à leur salut, nous intéresser à votre bonheur temporel et éternel, nous réjouir avec vous dans vos joies, prendre part à vos peines et à vos épreuves ».

Il base sur la colonisation et l'agriculture le développement régional qu'il préconise avec son clergé. Il en fait une œuvre « patriotique et religieuse » qu'il appuie, entre autres moyens, par l'organisation (peu réussie) d'une Société diocésaine de colonisation en 1883, des Sociétés d'agriculture et des Cercles agricoles.

Il intervient régulièrement auprès des hommes politiques sur tous les sujets qui concernent le bien-être de ses diocésains, pour la voirie aussi bien que pour les écoles.

Frère d'Hector Langevin, un des « pères » de la Confédération, il manifeste une préférence notoire pour le parti conservateur et diabolise le parti libéral à l'occasion des élections. Son clergé ne le suit pas unanimement, bien au contraire, ce qui entraîne, particulièrement une grande crise avec plusieurs curés en 1890.

Conclusion

En ce moment, Mgr Langevin a perdu son bras droit, Edmond, décédé en 1889. Il est totalement désarmé et perd pied. Rome lui accorde un coadjuteur en 1890 et demande sa démission en 1891. Il meurt le 26 janvier 1892.

Il laisse un diocèse, jeune et encore pauvre, mais assez bien organisé pour prendre son essor. Il a été un grand bâtisseur « appelé, comme il l'appréhendait en 1867, à fonder un nouveau siège épiscopal, sans ressources humaines et par conséquent, à tout organiser »